



Résidence sociale AATM
2 rue Roger Thiéblemont
10 600 La Chapelle Saint Luc
03 25 80 03 46

Dossier de demande de studio

Résidence sociale AATM

Dossier remis par Le

La Résidence Sociale offre une solution de logement temporaire à des personnes rencontrant des difficultés d'accès au logement pour raisons sociales et/ou économiques (rupture familiale, famille monoparentale, personnes sortant de situations difficiles...) ou en mobilité professionnelle.

Le logement en résidence sociale constitue donc une étape avant l'accès à un logement individuel autonome.

Conditions d'accès :

- *Avoir des difficultés sociales et/ou économiques d'accès à un logement ordinaire*
 - *Avoir besoin d'un logement temporaire*
 - *Avoir un projet de sortie*
 - *Avoir une certaine autonomie (gestion budgétaire et entretien du logement)*
 - *Avoir des ressources financières*
 - *Être en situation régulière*

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

M Mme
Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité : Téléphone :

Adresse du logement actuel ou structure actuelle :

.....

Situation familiale :
Enfants : Oui Non

N° CAF/MSA et caisse de rattachement :

.....
.....

N° Sécurité Sociale : / / / / / / / / / / / / / / / / / /



Résidence sociale AATM
2 rue Roger Thiéblemont
10 600 La Chapelle Saint Luc
03 25 80 03 46

Mesure de protection : oui non en cours

Si oui : coordonnées de la mandataire

.....
.....
.....

SITUATION ACTUELLE

Situation professionnelle

- Etudiant Salarié CDI Salarié CDD Chômeur RSA
- Pré-retraité Retraité Intérimaire En invalidité

Situation financière

Type de ressources :

- Salaire Retraite Pôle emploi RSA
- AAH Autre :

Montant des ressources mensuelles :

.....
.....

Dossier de surendettement en cours ? Oui Non

Autres dettes (montants et organismes) :

.....
.....
.....
.....

Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants

Association Loi 1901 créée en juin 1967,

Siège social – 2 rue Roger Thiéblemont – 10600 La Chapelle Saint Luc – Téléphone : 03.25.80.59.03 – Fax : 03.25.80.80.59
Messagerie : siege@aatm.fr – N° Siret : 780 350 369 000 85



Résidence sociale AATM
2 rue Roger Thiéblemont
10 600 La Chapelle Saint Luc
03 25 80 03 46

Motif de la demande de logement en Résidence Sociale :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles connaissances de la Résidence Sociale et de son fonctionnement avez-vous ? :

.....
.....
.....
.....
.....

Montant du Loyer : **435 €**

Estimation montant des APL : Estimation montant du résiduel :

Mode de règlement du loyer : Espèce Chèque Prélèvement

Mode de financement envisagé pour le dépôt de garantie soit 408 €

Espèce Chèque Prélèvement

Date d'entrée souhaitée :

Durée prévisionnelle du séjour :

Informations sur la protection de vos données personnelles :

Les informations recueillies dans ce dossier de demande de logement sont enregistrées dans un fichier papier et informatique par l'équipe de la Résidence sociale afin d'assurer votre accompagnement administratif et social (ouverture et accès aux droits...) et pour la gestion administrative de la structure. Les finalités du traitement de vos données personnelles sont :

- de fournir les prestations définies dans le cadre d'un contrat conclu entre l'organisme et la personne concernée ou son représentant légal et, le cas échéant, d'assurer la gestion du dossier administratif de la personnes concernée.

- d'instruire, de gérer et, le cas échéant, d'ouvrir les droits et/ou verser les prestations sociales légales et facultatives

Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants

Association Loi 1901 créée en juin 1967,

Siège social – 2 rue Roger Thiéblemont – 10600 La Chapelle Saint Luc – Téléphone : 03.25.80.59.03 – Fax : 03.25.80.80.59

Messagerie : siege@aatm.fr – N° Siret : 780 350 369 000 85



Résidence sociale AATM
2 rue Roger Thiéblemont
10 600 La Chapelle Saint Luc
03 25 80 03 46

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : travailleurs sociaux, chef de service, la direction générale de l'AATM et organismes extérieurs sur la base du consentement de la personne accompagnée.

Dans le cas où vous seriez admis à la résidence sociale, les données sont conservées pendant la durée de l'accompagnement. A votre sortie, elles seront archivées pendant une durée de 2 ans maximum.

En cas d'annulation du dossier ou de refus d'admission par le responsable, les données seront conservées pendant 2 ans maximum pour permettre la gestion administrative de la structure.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Je certifie que les informations données sont exactes.

Fait le à

Signature du demandeur, précédé de la mention « Lu et Approuvé »

Dossier à retourner à :

Par mail à la responsable
PETIT Charlène, cheffe de service : cpetit@aatm.fr

Ou directement au siège de l'AATM : 2 rue Roger Thiéblemont

10 600 La Chapelle Saint Luc

Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants

Association Loi 1901 créée en juin 1967,
Siège social – 2 rue Roger Thiéblemont – 10600 La Chapelle Saint Luc – Téléphone : 03.25.80.59.03 – Fax : 03.25.80.80.59
Messagerie : siege@aatm.fr – N° Siret : 780 350 369 000 85



Résidence sociale AATM
2 rue Roger Thiéblemont
10 600 La Chapelle Saint Luc
03 25 80 03 46

Partie réservée au gestionnaire

Liste des pièces justificatives à fournir :

- Carte identité OU titre de séjour (carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, récépissé de demande de renouvellement de l'un des titres précédents, récépissé de demande de titre valant autorisation de séjour d'une durée ≥ 3 mois...)
- Justificatif des ressources
- Copie carte vitale
- Copie attestation Droits CAF

Date de réception de la demande :

Date de la visite de la résidence sociale et de l'entretien de préadmission :

Avis de la responsable suite à l'entretien de préadmission :

.....
.....
.....

Décision :

- Admission Date prévisionnelle d'entrée :
- Refus Motif :
.....
.....
- Attente N° d'ordre sur la liste d'attente :